



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1781-06**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1781-06 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n° 1781 (RMH 450) afin d'ajouter une disposition relative à l'interdiction d'intervenir dans certaines zones écologiques publiques et de supprimer la notion de permis municipal à l'article 46

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 21 novembre 2022.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 22^e jour du mois de novembre 2022.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca